

# LIAlISON

## Plan de Cuques

Juillet 2009

Numéro 167

### Sainte Marie Magdeleine 2009

La Ville de Plan-de-Cuques vous invite à participer aux traditionnelles festivités en l'honneur de Sainte Marie Magdeleine. Le programme des réjouissances a été distribué, toutefois, il reste disponible, ainsi que l'invitation pour le Gala de variétés, auprès du service de l'animation situé sur la Place Paul Ricard.

#### Quelques dates

- Gala de variétés : 3 juillet à 21h00
- Cérémonie d'ouverture : 7 juillet à 19h30
- Soirée Toro : 8 juillet à 20h30
- Repas " Paëlla " : 11 juillet à 12h30
- Feu d'artifice : 13 juillet à 22h00
- Commémoration du 14 juillet
- Jeux d'enfants : 15 juillet à 15h00
- Rencontres folkloriques : 16 juillet à 21h30
- Défilés : 19 juillet 10h00 et 22h00
- Soirée Aïoli : 20 juillet à 20h30

**Et bien d'autres animations encore à découvrir dans le programme ...**

### Incendies / Débroussaillage

La région ayant connu de très faibles niveaux de précipitations ces dernières semaines, la Ville de Plan-de-Cuques attire votre attention sur les risques d'incendie.

Par conséquent, il est rappelé que l'usage du feu dans les zones sensibles est strictement réglementé par un arrêté préfectoral. Il est également rappelé que des obligations existent en matière de débroussaillage des terrains, notamment autour des habitations. Dans les espaces sensibles, l'usage du feu par les propriétaires, ayants droits et prestataires de service est conditionné à une autorisation municipale assortie d'une information adressée par le demandeur aux sapeurs pompiers. Une demande devra être adressée à Monsieur le Maire une semaine à l'avance.

Informations : 04 91 07 70 50

### Allô Monsieur le Maire

Durant les deux mois d'été à venir, l'opération mensuelle " Allô Monsieur le Maire " sera suspendue. Sa mise en place reprendra dès le mois de septembre prochain. Nous vous indiquerons très prochainement la date de reprise.

### Prévention Canicule

Notre santé peut être en danger quand ces trois conditions sont réunies :

- Il fait très chaud,
- La nuit, la température ne descend pas ou très peu,
- Cela dure depuis plusieurs jours.

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Pour l'enfant et l'adulte, il faut boire beaucoup d'eau et éviter de rester en plein soleil. Pour la personne âgée, il est vivement conseillé de :

- Boire environ 1,5 l d'eau par jour
- Mouiller sa peau régulièrement, tout en assurant une légère ventilation
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes
- Maintenir la maison à l'abri de la chaleur
- Passer plusieurs heures dans un endroit frais
- Manger normalement
- Donner des nouvelles à son entourage
- Demander conseil au médecin traitant ou pharmacien.

En cas de fortes chaleurs ou canicule, n'hésitez pas à aider un voisin, un ami, un parent âgé ou à vous faire aider, si besoin est. Le CCAS est à votre écoute tout l'été, du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h30.

CCAS - 04 91 10 42 00

Mairie - 04 91 10 40 40

Infos Canicule - 0800 06 66 66

Météo France - 32 50

# En Juillet ... En Juillet ... En Juillet ... En Juillet ... En Juillet ... En Juillet ...

## Médiathèque

La Médiathèque fermera ses portes pour la période estivale, du Vendredi 31 Juillet 2009 à 18h00 au Lundi 24 Août 2009 à 14h30. Nous vous rappelons également que, durant le mois de Juillet, les horaires d'ouverture sont identiques aux horaires habituels.

## Déchetterie

La déchetterie de Château Gombert est ouverte à tous, du lundi au samedi de 7h à 19h et le dimanche de 7h à 11h45.

Ne brûlez pas vos déchets verts : apportez-les à la déchetterie où ils seront mis en fermentation et donneront du compost.

Vos déchets en fer, bois, carton seront également valorisés.

Pots de peinture, huile de vidange - hautement polluants - seront récupérés et traités par des sociétés spécialisées.

Déchetterie Château Gombert  
Avenue Albert Einstein  
Tel : 04 91 61 39 17

## Inauguration

Notre magnifique esplanade du Bocage, va enfin être baptisée. C'est à un illustre navigateur qu'elle va emprunter son nom. Vous êtes donc invité à l'inauguration de l'Esplanade LA PEROUSE le Samedi 18 Juillet à 11h30. La cérémonie se déroulera en présence de nombreux élus notamment M. Caselli, Président de la Communauté Urbaine, M. Bertrand, Maire de Plan de Cuques ...

## Permanences spécialisées

La Ville de Plan de Cuques vous informe que les permanences spécialisées (Mission Locale, PLIE, POLE 13, Espace cadres...) qui se déroulent au Point Jeunes et au Bureau Municipal de l'Emploi sont interrompues pendant le mois d'août. Elles reprendront leur cours normal dès le mois de septembre et un rappel sur les jours et heures de ces permanences sera alors effectué.

Point Jeunes / Bureau  
Municipal de l'Emploi :  
04 91 68 61 11

## Police Municipale

Lors d'un départ en vacances,

**ne jamais** : partir sans prévenir ; laisser vos clés à l'extérieur (paillason, pot de fleurs, etc ...) ; mentionner votre absence sur votre répondeur

**toujours** : informer de votre départ la police ainsi que de proches voisins ; faire prélever ou suivre votre courrier ; utiliser un transfert d'appel.

## Halte aux décibels

Par un arrêté daté du 22 juin 2000, Monsieur le Préfet a défini certaines règles qui s'appliquent en matière de lutte contre les nuisances sonores.

Dans ce cadre, tous types de travaux (bricolage, jardinage, ...) à l'intérieur ou à l'extérieur des habitations, susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore sont autorisés exclusivement dans les créneaux horaires suivants : du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00 ; le dimanche de 10h00 à 12h00.

## Il arrive ...

C'est à partir de la rentrée que vous pourrez vous procurer à la Mairie le nouveau passeport biométrique. Si d'ores et déjà, vous souhaitez l'acquérir, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des communes limitrophes.

## Cérémonie du 14 juillet

La cérémonie commencera à 11h15 sur la place de l'Eglise (Couleurs, Dépôt de Gerbes, Sonnerie aux morts, Minute de silence, Marseillaise, Allocution de Monsieur le Maire) et se poursuivra à la Maison des Associations par une réception offerte par la Municipalité.

## Contacts Mairie

Mairie :  
04 91 10 40 40

Services Techniques :  
04 91 07 70 50

Antenne locale de la  
Communauté Urbaine :  
04 91 68 32 82



Liaison  
Lettre  
Mensuelle  
d'Informations  
de la Ville de  
Plan-de-Cuques  
N°167 / Juillet 2009  
Gratuit

ISSN 1265-9967

Dépôt légal : 20.09.2002

Tirage à 5.500 exemplaires

Mairie : 28, av. Frédéric Chevillon

BP 46 - 13712 Plan-de-Cuques Cedex

& : 04.91.10.40.40 / mairie@plandecuques.fr

Éditée par la Ville de Plan-de-Cuques - Service Communication

Directeur de la publication M. le Maire, Jean-Pierre BERTRAND

Réalisation Elodie DHENRI / Graphisme Laurent ROTOLONI / Impression Sud Grafic